



**AVIS** sur la situation alimentaire et nutritionnelle dans un contexte d'insécurité civile et d'inflation persistante au Sahel et en Afrique de l'Ouest

## Concertation technique du **DISPOSITIF RÉGIONAL DE PRÉVENTION ET DE GESTION DES CRISES ALIMENTAIRES (PREGEC)**

« Une insécurité alimentaire et nutritionnelle exacerbée par la crise sécuritaire et la hausse généralisée des prix au Sahel et en Afrique de l'Ouest »

Organisée par le Comité permanent Inter-Etats de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel avec l'appui de ses partenaires, la réunion du PREGEC de juin, a lancé la campagne agro-pastorale 2023-2024. Elle a également examiné les prévisions des caractéristiques agro-hydro-climatiques de la saison des pluies et préparé le suivi de son déroulement.

Les participants à la réunion du dispositif régional de Prévention et de Gestion des Crises Alimentaires (PREGEC) au Sahel et en Afrique de l'Ouest, tenue les 15 et 16 juin 2023 à Abuja au Nigéria, ont évalué le démarrage de la campagne agropastorale 2023-2024 et donnent les conclusions suivantes :

### **Situation des marchés :**

La disponibilité des denrées alimentaires locales et importées est globalement satisfaisante sur les marchés dans tous les pays.

Toutefois, elle reste faible dans les zones affectées par l'insécurité civile. Malgré le niveau de disponibilité satisfaisant, les prix des céréales de base sont élevés (+30-40%) par rapport à la moyenne des cinq dernières années avec des pics au Ghana (160%), en Sierra Léone (113%) et au Nigeria (62%).

Les prix des animaux sont globalement en hausse d'environ 25% au-dessus de la moyenne des cinq dernières années. Ainsi, les termes de l'échange bétail/céréales sont globalement en défaveur des éleveurs sauf dans les zones à forts défis sécuritaires.

Cette situation, combinée à d'autres facteurs, limite la capacité des ménages vulnérables à accéder aux denrées alimentaires.

Il s'agit notamment de l'épuisement des stocks paysans en cette période de soudure, l'insécurité civile, les perturbations des marchés internationaux, le prix élevé du carburant et la faiblesse des monnaies locales.

Pendant la soudure, il est probable d'observer une forte détérioration des conditions d'accès des ménages aux denrées alimentaires, avec un impact négatif sur la consommation alimentaire et les moyens d'existence dans la plupart des pays du Sahel. Cela s'explique en particulier par la forte dépendance des ménages aux marchés pendant cette période de soudure dans les zones unimodales.

Au plan international, les prix de la plupart des denrées alimentaires y compris les céréales restent élevés en dépit de la tendance baissière observée.

**Situation alimentaire et nutritionnelle :** au cours de la période de soudure (juin - août 2023), plus de 42,5 millions personnes sont affectées par l'insécurité alimentaire et nutritionnelle aiguë (Phase 3 à 5).

Parmi cette population, environ 2,6 millions sont en urgence (Phase 4) tandis que plus de 45,000 personnes devraient faire face à une situation de Catastrophe (Phase 5) au Burkina Faso et au Mali.

Les pays touchés par les crises majeures sont le Nigéria (plus de 24,8 millions, soit 13% de la population analysée), le Burkina Faso (3,3 millions personnes, soit 15% de la population analysée), le Niger, (1,9 millions, soit 13% de la population analysée), le Tchad, (1,3 millions, soit 11% de la population analysée), le Ghana (1,2 millions, soit 4% de la population analysée), le Mali (1,2 millions, soit 6% de la population analysée), le Sénégal, (1,2 millions, soit 7% de la population analysée), la Sierra Leone (1 millions, soit 16% de la population analysée) et la Côte d'Ivoire (1 millions, soit 4,6% de la population analysée).

Au plan nutritionnel, dans la région, les programmes de prise en charge de la malnutrition aigüe présentent une nette augmentation dans les admissions MAS et MAM en 2023 comparée à 2022 à la même période dans certains pays sahéliens (Niger, Burkina, Tchad, et Mali) et dans le Nord-est du Nigeria. Cette situation nutritionnelle dans les pays du sahel reste préoccupante. Les enquêtes prévues au cours de cette période pourraient donner la situation réelle.

**Mesures d'atténuation** : Les plans nationaux de réponse connaissent toujours le problème récurrent de manque de financement dans la plupart des pays du Sahel.

En effet, à l'entrée de cette période de soudure, la mobilisation du financement est évaluée à 59% pour les six pays disposant de PNR et la Mauritanie. Par pays, le taux de mobilisation financière se présente comme suit : Burkina Faso 71%, Cabo Verde 77%, Mali 77%, Niger 39,18%, Sénégal 22% et le Tchad 50,9%.

**Prévisions saisonnières et situation de la campagne 2023/2024** : elles présagent une saison de pluies globalement moyenne à excédentaire au Sahel, avec des dates de démarrage précoces à normales, des dates de fin tardives à normales et des séquences sèches moyennes dans la partie Ouest et à tendance plus longues dans la partie Est.

Il est attendu que les écoulements soient excédentaires à moyens dans les principaux bassins fluviaux du Sahel.

La situation actuelle de la campagne agricole révèle que les semis des céréales pluviales sont réalisés depuis les mois de février-mars-avril dans les pays côtiers du Golfe de Guinée.

Dans la zone soudanienne, les semis ont démarré à partir de la première décennie de mai, notamment au Burkina Faso (sauf le Nord), dans le Nord Guinée et dans les parties Sud Mali et du Tchad. Dans la bande sahélienne, les semis ont commencé à partir de la deuxième décennie de mai et se poursuivent encore dans les parties plus au Nord.

Sur le plan phytosanitaire, les bonnes pluies enregistrées dans les aires grégarigènes au Tchad et au Niger peuvent créer des conditions écologiques favorables à l'éclosion et au développement de criquets dans les semaines à venir. Aussi, le déplacement vers le Sahel (sud) des populations issues de la reproduction hiverno-printanière dans le Maghreb augure des risques d'invasion dans les pays sahéliens.

A cet effet, les pays doivent suivre l'évolution des conditions écologiques et météorologiques pouvant exacerber le risque, activer les plans annuels de surveillance et élaboration de plans de contingence.

## Recommandations

Compte tenu de tout ce qui précède, la réunion recommande ce qui suit :

### À l'endroit des États :

- Mobiliser les financements pour la mise en œuvre des plans nationaux de réponse ou de riposte, particulièrement en faveur des zones affectées par l'insécurité civile ;
- Renforcer la veille informationnelle sur la situation alimentaire et nutritionnelle en lien avec la crise sécuritaire, le conflit en Ukraine et le contexte de la vie chère ;
- Maintenir la veille informationnelle sur les risques d'inondation et sur la situation acridienne dans les aires grégarigènes ;
- Prendre les dispositions nécessaires pour assurer la sécurité et l'accès aux zones de conflits aux acteurs humanitaires ;

### À l'endroit du CILSS, de la CEDEAO, de l'UEMOA et G5 SAHEL :

- Mobiliser davantage les instruments de réponse mis en place par la CEDEAO et l'UEMOA (la réserve régionale) pour soutenir la mise en œuvre des PNR ;
- Renforcer la coordination régionale et le système de suivi-évaluation des Plans Nationaux de Réponses ;
- Poursuivre le renforcement des capacités des dispositifs nationaux sur l'utilisation des outils de suivi de la campagne agricole, de l'analyse de la sécurité alimentaire et nutritionnelle et de la mise en œuvre des Plans Nationaux de Réponse ;
- Renforcer la veille hydrométéorologique et disséminer les informations des systèmes régionaux et nationaux de prévision et d'alerte climatique ;
- Assurer l'opérationnalisation du nexus humanitaire-développement-paix dans les pays du front sécuritaire.

## À l'endroit des Partenaires :

- Soutenir les États pour la mise en œuvre des plans nationaux de réponses en faveur des populations vulnérables ;
- Renforcer les appuis aux dispositifs nationaux d'information, des enquêtes et de collecte de données sur la Sécurité Alimentaire, la nutrition et l'économie des ménages.

Fait à Abuja, le 16 juin 2023

## La réunion

LEADERS POLITIQUES ET ANIMATEURS TECHNIQUES DU RPCA



PARTENAIRES TECHNIQUES



PARTENAIRES FINANCIERS

